

Département du nord

Arrondissement de
Douai

OBJET

Cession de terres

CENTRE COMMUNAL D'ACTION

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-265904490-20230314-DEL2023CESSION-DE

SOCIALE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-trois, le 14 mars, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Ludovic ROHART, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 02 mars 2023, conformément à la loi.

Présents : LUDOVIC ROHART, CARINE GAU, GILDA GRIVON, JEAN-PIERRE GUENOT, ROGER VANDEVYVERE, J. VERIN, P. FREMAUT, CATHERINE LECOINTRE, FRANCIS MASCLET, GERARD CAMBIEN, MIREILLE VERHEYE-PALCY

Excusés : NELLY THIEFFRY, ANNE-SOPHIE DEBERDT, MARIE JOSEE MASSON, DOMINIQUE LEMAIRE, JEAN-MARIE VERNET

Monsieur Bernard LECOQC domicilié 3 faubourg de Douai à ORCHIES a sollicité l'agrément de cession de bail des parcelles à ORCHIES :

Section ZC 60 de 1ha 60a 34ca
Section ZB 50 de 5ha 00a 10ca
Section ZB 85 de 75a 60ca

Après avoir délibéré,

La commission DECIDE de consentir la cession des parcelles suivantes :

Section ZC 60 au profit de Monsieur Olivier MASSE cultivateur, domicilié 38 rue Floris Durez à ORCHIES sur la base de 6.5 quintaux pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} octobre 2022.

Les sections ZB 50 et ZB 85 au profit de EARL GUERONDELLE Monsieur DUJARDIN cultivateur, domicilié 4 avenue du Maréchal Leclerc à ORCHIES sur la base de 6.5 quintaux pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} octobre 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits



Pour extrait conforme,
Le Président,

Ludovic ROHART

Délibération transmise en
Sous Préfecture de DOUAI le
Publiée le
Certifié exact
Le Président,

DGS